

Mission de la corvette *le Vigilant* en l'année 1768

Journal de Trémigon et journal de Provost.

Deux documents des Archives Nationales. A.N. Col C/4/22

Ces deux journaux sont joints à la lettre de Poivre au ministre du 18 décembre 1768.

Journal de Trémigon (f°247-259) : Récit depuis Quéda le 11 juillet 1768. Par l'intermédiaire d'un prêtre musulman (*dervis*) Trémigon et Provost passent un contrat avec un capitaine macassar (*bouguis*) pour leur apporter dans un an, en juillet, les épices souhaitées. Ils chargent ensuite le *dervis* de renouveler le même marché avec d'autres capitaines macassar, ici à Quéda où au besoin à Salangor. Le 11 août, mission terminée, ils mettent à la voile, mais *Le Vigilant* n'est de retour que le 18 décembre à Port-Louis car la mousson contraire les a obligés à s'arrêter à Achem jusqu'au 14 octobre.

Journal de Provost (f°260-263): Départ de Bourbon le 26 février 1768, relâche de cinq jours à Achem, arrivé à Queda le 12 mai. Visite protocolaire au roi de Queda (lettre et présents), information sur les mouvements des bateaux bouguis. Début juillet la cargaison demandée par Poivre est embarquée (rotin, bray). Rencontre avec un dervis, agent des Bouguis à Queda. Par son intermédiaire rencontre et marché avec un capitaine Bouguis qui apportera les épices à Queda en juillet 1769. Convention avec le dervis (piastres et fusils) pour qu'il établisse le même marché avec trois autres capitaines bouguis. Provost croit le succès l'année suivante quasi certain. Départ de Queda le 11 août pour retour à l'Isle de France.

Le Journal de Provost se trouve en page 8

Extrait du Journal du voyage fait par M. de Trémigon l'aîné, Commandant la corvette du Roi le Vigilant à Achem, Quéda,¹ et autres rades dans le détroit de Malacca, pour la mission particulière dont il avait été chargé.

===

A Quéda du 11 juillet

Le 11 juillet M. Provost me manda (C'est M. de Trémigon qui parle) qu'il avait quelque chose d'intéressant à me communiquer, et il me pria de descendre à terre, ma présence pendant quelques jours y étant nécessaire. Le lendemain, j'y fus et M. Provost me fit part de la connaissance qu'il avait fait d'un Dervis [derviche] fort âgé, résident à Quéda pour être de quelque secours à sa nation dans ce royaume ; qu'il le jugeait être l'homme le plus propre à seconder nos desseins ; que sur ce qu'il lui avait dit qu'il y avait un bateau bouguis² prêt à partir pour Salangor³. Il avait demandé à faire connaissance avec le capitaine ; qu'il avait été fort satisfait de l'entrevue du capitaine qui paraissait désintéressé, honnête homme et entreprenant, et enfin qu'il me désirait pour me faire faire la

¹ Achem était un port important à la pointe nord de l'île de Sumatra. Lui faisant face sur la péninsule malaise, de l'autre côté du détroit de Malacca, la ville de Queda/kedah (6° N lat.).

² Bouguis, province de l'île de Célèbes dans l'Océan Indien. C'est une souveraineté particulière du Royaume de Macassar. (Le grand dictionnaire géographique et critique ... 1730)

³ Salangor ou Salangore aujourd'hui Selangor : ville et Etat de la péninsule malaise, au milieu du détroit de Malacca (env. 3°N lat.)

connaissance de ces deux personnes et mettre la dernière main à cette affaire. Dès le même jour, M. Provost me conduisit chez Hadé Hachem (nom du Dervis), et l'ayant jugé propre à nos desseins, nous lui fîmes, sous le plus grand secret, la confiance nécessaire. Il se chargea de faire avertir Dinck Poudony (nom du capitaine macassar : ce peuple occupe une partie de l'île Célèbe et des îles Moluques) du rendez-vous que je lui demandais pour le 13 du mois.

Le 13 nous ne manquâmes pas de nous rendre secrètement chez le Dervis où peu de temps après arriva le capitaine. Le Dervis fit éloigner toute sa famille pour éviter d'en être entendu, et en langue portugaise que Hadé Hachem parle assez bien, nous traitâmes tous quatre, sans interprète, du transport et de la vente des deux épiceries fines qui sont le sujet de notre mission. Je n'avais pas vu Dinck Poudony. Personne dans mes différents voyages aux Indes ne m'a paru d'une figure et prestance aussi résolue. Il joint à ces deux qualités du corps un air de probité qui m'a tout à fait décidé en sa faveur. Il nous a fait voir les blessures qu'il a reçues dans les différents combats qu'il a eus contre les Hollandais. Il nous serra les mains, et devant le Dervis nous fit tous les serments qui les tiennent à leur parole, et nous protesta que puisqu'il se chargeait du transport des plants et graines que nous lui demandions, il périrait plutôt que de manquer à son engagement. Nous traitâmes du prix et des récompenses qu'il demandait à son retour : il fut raisonnable au-delà de nos espérances. Il serait d'un détail un peu long de joindre ici les différentes petites demandes qu'il nous fit à ce sujet, elles augmenteraient un mémoire que je ne puis autant abrégé que je le désirerais. Nous en remettons la note à M. Poivre. Je ferai seulement connaître à Monseigneur que ce capitaine a été si susceptible que toutes nos instances n'ont pu l'engager à rien prendre en avances, nous assurant qu'il ne lui était rien dû qu'à la livraison de son marché. M'ayant fait connaître que sa poudre de guerre lui était fort mauvaise, et que nous l'obligerions de lui en vendre 50 livres, j'ai voulu absolument qu'il les eut acceptées gratis, ce que je n'ai obtenu qu'en lui prouvant qu'il était de notre intérêt commun que son bâtiment eut été en défense. Avant de nous quitter il nous apprit une nouvelle qui nous donna beaucoup d'assurance, nous ayant dit avoir porté cinq caisses des mêmes épiceries, il y a quelques années dans un établissement anglais nommé Bancoul à la côte de l'Isle de Sumatra. Nous avons été jusqu'à cette déclaration, surpris de la connaissance que nous lui trouvions de l'arrangement des arbres dans les caisses. Nous nous séparâmes le même jour, nous faisant de part et d'autre les protestations les plus fortes de nous revoir le commencement de juillet 1769 : terme que nous avons été obligé d'accepter pour rendez-vous à Quéda par la circonstance des moussons et la maturité des graines des épiceries. Je dis forcé d'accepter parce que j'eus bien désiré prendre un autre mois pour leur arrivée. Dans un autre article de ce mémoire je ferai connaître les inconvénients du terme du mois de juillet.

Avant de nous séparer nous l'avons pourvu d'un billet dont voici la copie.

Billet donné au Capitaine Dinck Poudony

J'ai donné cette lettre au nommé Dinck Poudony, Bouguis de Mandar, en présence de Hadé Hachem, Bouguis résident à Quéda, lequel Dinck Poudony s'est chargé de m'apporter à Quéda dans le mois de juillet prochain une commission que je lui ai demandé pour qu'en cas de quelques accidents qui ne lui permettraient pas de venir, il put en charger quelque autre ; et si de même, je ne pouvais pas revenir l'année prochaine, celui qui y viendra put à ce titre reconnaître ledit Dink Poudony auquel Dieu donne un bon voyage. Le 13 juillet 1768. Signé Provost.

Pour éviter de compromettre la Nation, nous n'avons voulu traiter dans ce billet que d'une simple commission, à laquelle M. Provost a seul signé. Nous vîmes le lendemain 14 du mois les deux bateaux de Dink Poudony prendre la mer.

Après le départ de cette expédition nous nous sommes occupés à presser notre chargement afin de nous rendre promptement à Salangor pour y en contracter une pareille avec quelqu'autre capitaine bouguis, ayant bien eu soin de cacher notre projet à Dink Poudony dans la crainte de le rebuter. Nous eûmes pour lors la perspective qu'en profitant de la rencontre de l'arrivée des premiers bateaux dans cette rivière. Nous eussions pu quitter plus promptement la côte malaise qui nous paraît fort désagréable tant par les expédients forcés que j'ai employés pour la subsistance de mon équipage que par la crainte continuelle où l'on est dans cette rade des insultes des pirates qui occasionnent un service plus exact et plus dur que celui que l'on fait ordinairement à la mer. C'était notre projet lorsqu'il survint une autre idée que je communiquai et qui fut acceptée de M. Provost. Je lui déclarai un matin que la connaissance du Dervis Hadé Hachem que nous devions encore employer pour notre conduite à Salangor et nous y initier pouvait être aussi employée à nous éviter ce voyage dont nous convînmes des inconvénients. Et il est bon ici d'en faire le rapport.

Le capitaine Dink Poudony était parti avec deux bateaux. Nous ne cherchions qu'une autre occasion pareille. Etant convenus qu'il était aussi dangereux de se confier au grand nombre qu'au petit par la facilité que l'un donne de trouver un malhonnête homme qui peut tout divulguer, toutes les connaissances que nous nous proposons de tirer du Dervis, laissaient toujours bien des difficultés et hasards dans le choix que nous avions à faire à Salangor, d'un homme convenable à nos desseins. Cette difficulté était suivie d'un danger qui nous a toujours fait trembler et dont nos réflexions nous ont heureusement préservé pendant la campagne : c'était celui du secret de notre mission à la côte malaise. Nous savions tous les soupçons et même les connaissances que nous avions laissés à l'Isle de France sur notre mission. L'on nous y avait fait entrevoir que dans cette campagne nous eussions quelque relation avec les Bouguis. Il était donc nécessaire de dissuader le public de cette opinion et nous courrions risque de l'en convaincre en allant à Salangor où nous devons trouver une flotte de 30 à 40 bateaux bouguis chargés en partie d'épicerie qui s'y vendent à vil prix et sur lesquelles le profit à l'Isle de France est considérable. Il m'eut été difficile de m'opposer aux emplettes que différents particuliers d'un équipage désirent faire en pareille circonstance, par l'appât d'un profit immense. Quand même j'eus pris le parti d'en faire la défense, il m'eut toujours été impossible de les empêcher de rendre compte de ce qu'ils auraient vu. Au lieu qu'en prenant le parti que ma réflexion me dictait, nous laissons les officiers et l'équipage de la corvette dans la plus parfaite ignorance sur la navigation des Bouguis à la côte malaise, sur le transport des épicerie, n'ayant eu aucune espèce de connaissance de l'un ni de l'autre, et certainement bien préparés à rebuter à l'Isle de France les curieux qui voudraient les convaincre qu'il existe un transport de cette denrée fait par une nation nommée Bouguis. Toutes nos réflexions à ce sujet eurent l'approbation de l'un et de l'autre, et nous convînmes qu'il était préférable de communiquer à Hadé Hachem le dessein où nous étions de faire un second envoi aux îles Moluques, dans la crainte qu'il n'arrivât quelque événement qui fit échouer Dink Poudony. Il savait que nous allions à Salangor, mais il avait jusqu'à ce moment cru que le commerce était le seul but de ce projet. Nous lui découvrîmes tous les secrets de ce voyage, et lui faisant part des réflexions qui nous en détournaient, il nous raffermir dans notre résolution. Nous lui fîmes ensuite ouverture des propositions dont nous étions convenus M. Provost et moi, qui étions de le charger de faire un marché pareil à celui qu'il nous avait facilité avec Dink Poudony, lui en abandonnant entièrement la conduite pendant notre absence et retour à l'Isle de France, que nous allions hâter pour mieux couvrir le secret de notre mission. Nous exigeâmes en outre qu'il se fut engagé à partir pour Salangor si par hasard il arrivait que les bateaux bouguis ne remonteraient pas jusqu'à Quéda, ce qu'il ne pouvait ignorer par la relation continuelle qu'il a avec les capitaines bouguis qui abordent dans les différents endroits à la côte malaise.

Nous lui avons remis l'argent et les effets nécessaires pour toutes les dépenses que peut lui occasionner pareille négociation et le voyage à Salangore. Et après avoir eu les serments des plus grandes promesses, nous n'avons plus pensé qu'à accélérer notre départ.

Avant d'entamer le détail de mon retour à l'Isle de France, j'aurai l'honneur de faire connaître à Monseigneur tous les inconvénients auxquels notre opération est soumise, et qui pourraient faire échouer un ouvrage qui paraît concerté de façon à se flatter de toute espérance. Le plus grand de tous est celui de la longueur des temps que ces plants passent sur la mer. J'ai dit dans un autre article que j'avais été forcé d'accepter le terme du mois de juillet. J'ai décliné les raisons qui m'y avaient contraint, voici actuellement celles qui me faisaient préférer un autre temps. La mousson du Ouest qui est en vigueur dans ce mois rend le retour de l'Isle de France [*comprendre « à l'Isle de France »*] presque impraticable, et oblige (à moins de quelques variétés extraordinaires dans les vents) à relâcher dans le détroit de Malac ou Achem pour y attendre le mois d'octobre où il règne plus de variétés occasionnées par les approches de la mousson de l'Est. L'on ne peut donc répondre du retour à nos îles bien assuré qu'à la fin de novembre, suivant le rapport du capitaine bouguis. Il prend les plants et graines des épiceries fines aux îles Moluques dans le courant de mai, il s'ensuit que le mois de mai et novembre compris forment un éloignement de sept mois pendant lequel temps les plants et graines éprouvent tous les inconvénients à la mer, à moins qu'une entreprise d'un retour au mois de juillet, en réussissant, n'abrège de deux mois leur séjour sur l'eau. La grande quantité des plants que l'on nous a promis nous sert d'assurance qu'il s'en sauvera ; n'en aurions-nous que la dixième partie, nous serons suffisamment riches. L'on doit nous apporter dans de grands pots de terre des graines fraîches prises sur les lieux, qui seront couvertes de terre par couches, qui nous répondent qu'elles conserveront leur germe ; en outre les plants encaissés dans leur longueur et couverts de terre. On nous en remettra de plus petits qui seront plantés dans des caisses suivant la forme ordinaire.

M. Provost qui a été autrefois chargé de porter différents plants de Batavia est fort tranquille, et la longueur du temps ne l'effraie pas. Nous eussions cependant bien désiré qu'il eût été possible de choisir le mois d'octobre pour leur arrivée à Quéda, par l'assurance que l'on a dans cette saison de faire une traversée fort courte à l'Isle de France. Notre seconde et dernière inquiétude est celle dont nous ne pouvions être garantis, et à laquelle nous nous attendions : elle est occasionnée par la croisière continuelle des Hollandais sur toute espèce de bâtiment qui voyagent dans ces mers. Il est très certain que si malheureusement ils font rencontre de nos bateaux bouguis avant la remise à notre bord des plants et graines, en ôtant la vie à nos commissionnaires, ils nous frustreront pour l'année de toutes nos espérances ; mais la sécurité de Dink Poudony nous répond d'un grand espoir de réussite pour nous.

Auparavant de m'éloigner du détroit de Malac, je crois encore nécessaire de donner une parfaite connaissance de l'île Bintam dans laquelle la nation bouguis s'est établie avec force et où elle conserve un port nommé Rio de toute beauté et d'un grand commerce pour les Européens. Nos cartes françaises marquent mal la situation de cette île et elles ne donnent pas les connaissances nécessaires pour pouvoir y atterrir. La nation française ignore aussi le commerce qui s'y fait, ainsi que la possession qu'en ont pris depuis peu d'années les Bouguis. J'ai tous les plans nécessaires pour y conduire toute espèce de bâtiment. L'entrée de son port est des plus faciles, et il n'y a exactement que le défaut de connaissance qui puisse empêcher tout marin d'y entrer. J'aurai l'honneur d'adresser à Monseigneur, avec le mémoire, les plans de cette île avec quelques autres que j'ai recueillis, et dont j'ai observé dans ce voyage l'exactitude, en informant à l'Isle de France l'Intendant, du grand commerce qui se fait au port de Rio. Je lui livrerai les connaissances nécessaires pour ce voyage, avant que notre commerce puisse partager avec la nation anglaise le grand bénéfice qu'elle y fait. J'étais peu éloigné de cette île et j'eus bien désiré pouvoir y aller. Il nous paraissait évident que c'était l'endroit où nous devons trouver le plus de ressources pour notre mission. Le défaut de vivres pour mon équipage m'a empêché de tenter ce voyage.

Par la situation de Bintam l'on est obligé de passer le Détroit du Gouverneur que l'on ne peut repasser qu'à la fin de décembre ou au commencement de janvier, la difficulté de ce canal exigeant une mousson du vent à l'est bien décidée. Ce retardement ne s'accordait pas avec le départ pour nos îles que l'on m'avait obligé de fixer pour défaut de vivre du 1^{er} au 10 novembre.

En faisant connaître les ressources que paraît devoir fournir l'île Bintam pour contracter la négociation des épiceries, je dois faire part des difficultés que j'y entrevois. Les Hollandais voisins de cette île par leur établissement de Malac ont dû voir avec peine leurs ennemis ordinaires en prendre possession. Et il y a tout lieu de croire qu'ils s'y seraient opposés s'il n'y avait pas eu quelque traité passés qui conservât l'exclusif droit aux Hollandais du transport des épiceries. L'on m'a rapporté quelque chose qui me le confirme, m'ayant été dit que les Hollandais remettent au gouverneur du port de Rio la quantité de passeports nécessaires pour la liberté de la navigation Bouguis à Quéda et autres établissements malais. Ces passeports ne se délivrent qu'autant que le gouverneur de Rio paraît devoir être certain que les bâtiments ne transportent aucune épicerie.

Les dispositions prises entre les deux nations laissent entrevoir une grande délicatesse dans la façon de se comporter dans ce voyage. Il ne paraît pas possible que l'on puisse livrer le secret de la mission au gouverneur, à moins d'être en état de le séduire avec une forte somme d'argent. A peine à l'Isle de France, nous en a-t-il été remis suffisamment pour fournir à une partie de la dépense de notre équipage. L'instruction particulière de M. Poivre, qui doit nous servir de règle, ne nous autorise pas à en promettre beaucoup. Cependant les risques d'une guerre avec les Hollandais, à laquelle ce gouverneur exposerait sa nation, en s'écartant des ordres qu'il peut en avoir reçu, paraît former une considération qui ne peut pas être vaincue en n'y employant pas la conduite la plus ménagée. Si vous prenez le parti de traiter avec les capitaines des différents bateaux, qui toute l'année se trouvent dans ce port, leurs promesses ne seront pas si coûteuses ; mais aussi moins certaines que celles du chef de leur nation. La crainte dans cette dernière négociation serait la trahison d'un particulier qui vous exposerait désagréablement (surtout un bâtiment du Roi) dans un port où vous vous trouvez fort livré à une nation de laquelle vous devez toujours vous méfier. Je cite plus ces considérations pour ceux que la Cour pourrait destiner à cette négociation que dans les vues de détourner de ce voyage qui aurait toujours pour but un très gros commerce et qui peut aussi vous procurer bien plus certainement qu'à Quéda et Salangor, la possession des épiceries par une raison très bonne, qui est celle du risque auquel elles sont exposées dans les bateaux qui viennent les apporter à Quéda, qui sont obligés de passer dans des canaux étroits devant l'établissement de Malac où sont continuellement les gardes côtes hollandais. Au lieu que le bâtiment qui les reçoit à son bord à l'île Bintam, pour peu qu'il soit un peu armé sera toujours plus fort que le peu de bateaux que la République destine à cette croisière.

Ne pouvant rapporter à l'Isle de France, à notre grand regret, que des espérances pour l'avenir de la possession des épiceries, nous avons fait les plus grandes recherches pour enrichir des plants les plus précieux qui se trouvent aux côtes que nous parcourons. Les risques de punition corporelle que tous ceux qui fournissent les plants de prix (tel que le camphrier) rend fort difficile la possession de cet arbre. Vous ne pouvez vous procurer des personnes de volonté à se risquer à cet enlèvement que par beaucoup de ménagements et de dépenses journalières que l'on peut assurer fort coûteuses aux personnes qui se chargent de pareilles négociations. Le port de l'Isle de France étant le seul que nous ayons aux Indes, j'ai pris soin de le munir des arbres dont le rapport est si essentiel pour la marine. Nous portons grand nombre de plants de brai et d'huile de bois, regardant ces deux richesses d'une valeur immense dans un port qui ne retire ces sortes de fournitures que d'Europe, que l'éloignement rend fort chères et que les événements d'une guerre font fort souvent totalement manquer. Nous transportons aussi beaucoup d'autres arbres fruitiers qui par la suite contribueront aux rafraîchissements des équipages des vaisseaux et qui feront les délices de la colonie.

Le 11 août, après avoir embarqué les différents effets de cargaison dont M. Provost a fait emplette, j'ai mis à la voile de la rade de Quéda pour retourner à l'Isle de France. Ce départ plus prompt que je n'avais d'abord compté, m'a donné espoir d'abrégier ma campagne de deux grands mois, et l'équipage en sentait une grande satisfaction par l'assurance d'une grande diminution de misères. Les premières épargnes faites sur les vivres, me donnèrent l'aisance de lui rendre la vie plus douce. La saison était contraire pour entreprendre le retour à nos îles, les approches de l'équinoxe rendaient encore cette entreprise douteuse, mais les qualités de la corvette me rassuraient. D'ailleurs ma résidence dans un pays où je n'avais aucune affaire ne pouvait être que suspecte, et de toute nécessité je ne voyais d'autre parti que celui de prendre la mer. Les premiers jours après ma sortie j'ai eu fort beau temps, peu de vent, dont j'éprouvais la contrariété, ainsi que des courants du détroit. Le retardement que l'un et l'autre occasionnaient était très préjudiciable par la consommation de l'eau qui se faisait journellement et dont l'approvisionnement n'était que pour deux mois. Je n'ai pu prendre connaissance de la partie de Sumatra qui forme l'entrée du détroit de Malac que le 2 septembre. Je voyais dès lors que le succès de mon entreprise était fort douteux, néanmoins je persistai à ne pas me rebuter. Le lendemain les vents passèrent du côté du Ouest. Je puis commencer à dater de cette journée pour les coups de vent continuels que j'ai reçu et qui enfin m'ont forcé d'ancrer dans la rade d'Achem le 19 septembre, ayant combattu inutilement contre le mauvais temps pendant 41 jours, et après avoir été exposé nombre de fois à périr tant sur les îles Nicobar que sur d'autres qui forment un petit archipel à l'entrée de ce détroit. Je joins le plan des îles Nicobar à ce mémoire ; j'en ai observé pendant trois jours l'exactitude (ce que je détaille dans mon journal de navigation). Il n'est pas possible de plus errer dans leur position que les cartes françaises le font. Je me propose d'écrire à ce sujet à M. d'Après [de Manneville], auteur du *Neptune Oriental*.

La position où j'avais laissé la nation française à Achem (comme je l'ai fait connaître dans d'autres articles de ce mémoire) me présentait beaucoup de difficulté pour mes approvisionnements [, vu] la grande quantité d'eau dont j'avais besoin, et je me voyais obligé d'employer la force si le ressentiment eut porté cette nation à me refuser ces secours. Le lendemain de mon ancrage j'envoyai à terre le canot armé avec un officier et M. Provost, je fus tranquille sur leur réception avant l'arrivée du bateau à terre, ayant reçu quelque temps après leur départ du bord, un bateau chargé de rafraîchissements que le Schabandar⁴ (qui avait reconnu la corvette du Roi) m'envoyait en présent. Ces messieurs que j'avais expédié pour terre y descendirent aussi fort tranquillement ayant fait rencontre du même bateau dans leur route. M. Provost resta à terre pour y traiter des approvisionnements de l'équipage, et l'officier revint dès le même soir à bord, qui me rendit compte de sa réception à terre, dont je fus fort satisfait. Peu de jours après, lorsque le beau temps eut rendu la navigation de la rade praticable aux bateaux, nous fîmes de l'eau et du bois à feu. Le Roi d'Achem n'a pas reçu la satisfaction du Conseil de Pondichéry qu'il se promettait. Les Anglais lui ont rapporté que la vente des marchandises ainsi que du bâtiment avait été faite par ordre de ce Conseil. Quoique mécontent de ce procédé, il ne nous a pas fait éprouver le moindre ressentiment, nous procurant tous les approvisionnements nécessaires pour reprendre notre route. Le Roi eut désiré que je me fusse chargé de rendre ses plaintes au gouvernement des Isle de France et de Bourbon, ce que j'eus fait pour la justice et le bien de la nation, si cette puissance n'exigeait pas quand on paraît devant elle, la soumission de se présenter les pieds nus. J'ai engagé M. Provost à se charger de son rapport, et il en rendra compte à Mrs les gouverneur et intendant de l'Isle de France auxquels je représenterai aussi particulièrement combien le Conseil de Pondichéry me parut dans cette occasion avoir jugé légèrement et peu politiquement. Le jugement de ce Conseil interdit à la Nation le commerce d'Achem qui mérite bien la considération, étant prouvé que les Anglais exportent de ce pays, tous les ans, plus de trois

⁴ *Schabandar* : officier responsable du commerce, capitaine du port.

millions en or, sans y comprendre les denrées de commerce dont ils chargent nombre de bâtiments chaque année.⁵

Le 14 octobre, étant approvisionné de ce que m'a pu fournir le pays, j'ai mis à la voile pour reprendre la route de l'Isle de France où je suis arrivé le 9 de décembre. Cette arrivée fait la fin de mon mémoire.

Pour copie conforme à l'original

* * *

⁵ Les plaintes du roi d'Achem contre le Conseil de Pondichéry sont évoquées dans son journal : Un vaisseau de Compagnie aurait enlevé dans la rade d'Achem un vaisseau du Roi. (Lire Malleret p.625)

Extrait du journal du Sieur Provost, ci-devant écrivain des vaisseaux faisant fonction d'écrivain principal dans l'escadre de M. le Comte d'Aché, depuis supercargue sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes, embarqué sur la corvette du Roi, *le Vigilant*, chargé par M. Poivre d'une expédition secrète conjointement avec M. de Trémigon lieutenant des vaisseaux, commandant ladite corvette.

Nous partîmes de Bourbon le 26 février 1768. Après une dure traversée et une relâche de cinq jours à Achem (dont je ne parlerai point dans cet extrait), nous mouillâmes à Queda le 12 mai 1768.

Le 13, je descendis à terre, j'y louai une case convenable à mes desseins, et M. de Trémigon m'envoya une garde de cinq hommes et les munitions nécessaires à ma sûreté pendant mon séjour à terre.

Le 17, je me rendis à bord et le lendemain M. de Trémigon et moi partîmes pour Perlis, lieu de la résidence du Roi à 7 à 8 lieues de la rade de Queda. Je remis au Roy la lettre et les présents dont j'étais chargé. Je n'entrerai point ici dans les détails de cette audience qui ne servait qu'à couvrir l'objet essentiel de notre voyage.

Je m'étais occupé dès Achem des connaissances relatives à ce même objet. Il était essentiel d'être informé positivement de l'arrivée des Bouguis à Queda : Tous les renseignements que je pris à cet égard, s'accordèrent à fixer leur arrivée à ce port depuis les derniers jours de septembre jusque à la fin de novembre, et leur départ de Queda en janvier ou les premiers jours de février. Ces navigateurs en partant des îles Moluques se rendent à Bintam où ils ont un port nommé Rio⁶ où ils s'arrêtent, puis ils parcourent cet archipel, les côtes cambodgiennes et malaises pour y vendre leurs épiceries et autres marchandises. Ils viennent ensuite à Salangore où ils restent quelque temps, puis ils se rendent à Queda qui est le dernier endroit de cette côte où ils s'arrêtent. Quelques fois même, ils n'y viennent point, ce qui arrive lorsqu'ils ont vendu ailleurs leurs effets. Je fis part à M. de Trémigon des renseignements que j'avais pris sur l'arrivée des Bouguis. Je lui communiquai mes réflexions et mes projets relativement à ces connaissances. Il me communiqua les siennes, et enfin, nous prîmes de conserve le parti suivant, savoir de rester à Queda jusques vers la fin d'août, pendant lequel temps je rassemblerais et chargerais sur la corvette la cargaison des effets demandés par M. Poivre pour les magasins du Roi à l'Isle de France, puis d'aller à Salangore y attendre les Bouguis, traiter avec quelques-uns d'eux de notre opération, et en repartir sitôt que nous y aurions rempli notre objet, du 1^{er} au 10 novembre pour nous rendre en droiture à l'Isle de France.

Ayant ainsi pris un parti sur notre expédition, je fis promptement la petite cargaison de la corvette, elle servait à couvrir le vrai motif de notre voyage. Cependant à des yeux curieux et clairvoyants (peut-être mal intentionnés) c'était un faible moyen : avant notre départ de l'Isle de France, il avait transpiré des bruits sur notre expédition, il y avait à bord un homme (un récollet aumônier du vaisseau) dont j'avais tout lieu de me défier, sa réputation et sa conduite indiscreète à terre à Queda, me forcèrent d'écrire à M. de Trémigon pour le prier de ne lui plus permettre d'y descendre. Pour continuer de conserver le secret si essentiel à notre opération, nous persuadâmes par de fausses confidences faites à quelques personnes à bord, que le but de notre voyage était un établissement que le Roi se proposait de faire à la côte de Queda. Cela était vraisemblable, tout le monde le crut à bord, et le croit encore.

⁶ Ile de Bentan et son port Riow au sud de Singapour.

Les premiers jours de juillet, j'expédiai la cargaison de la corvette, elle me fournit l'occasion de faire la connaissance d'un vieux dervis de Bouguis nommé Hadé Hassan, homme fort respecté et considéré dans le pays. Je me rendais tous les jours secrètement à sa demeure ; il est fort obligeant ; il avait toutes les connaissances dont j'avais besoin ; il est l'agent à Gueda des Bouguis dont la plupart des capitaines demeurent chez lui, lors de l'arrivée de leurs flottes. Il me procura des plants de jets de rotin, d'arbres de bray etc., enfin lorsque je me crus assez bien dans l'esprit de ce bonhomme, et que j'en connus toute sa probité, je lui fis quelques ouvertures sur le projet de faire venir des plants de muscadier et de géroflier des îles Moluques. Il n'y trouva point de difficulté. Je lui recommandai le plus grand secret sur tout ce que je pourrais lui dire à ce sujet ; il me le promit ; il me dit qu'il y avait des bâtiments commandés par un Bouguis, prêt à partir sous peu de jours pour Salangore, et qui devait de là retourner à Mandar (une île des Moluques). Il me fit faire connaissance avec ce capitaine nommé Dink Poudouny que je trouvai l'homme du monde le plus propre à exécuter mon dessein. Nous lui parlâmes, Hadé Hassan et moi de l'affaire, je le trouvai fort disposé à remplir mes vues, j'entrai avec lui dans tous les détails de l'opération. Il me donna sa parole qu'il exécuterait ponctuellement ce que je lui demandais. Je le vis pendant deux à trois jours de suite, et j'écrivis le 11 juillet à M. de Trémigon pour l'engager à venir passer quelques jours à terre, et que j'avais quelque chose de conséquence à lui communiquer. Il descendit le lendemain, le lui fis part de ce que j'avais entamé, nous nous rendîmes secrètement chez de dervis qui parle un peu portugais, de sorte qu'à l'aide d'un peu de malais que je sais et de portugais, nous traitions d'affaire sans le secours d'interprète (ce qui était essentiel). Je lui demandai de nouveau en présence de M. de Trémigon sa parole qu'il garderait inviolablement le secret, ce qu'il fit en y ajoutant les serments accoutumés à cette nation qui est d'une scrupuleuse exactitude à cet égard. Nous lui fîmes la confiance du secret de notre expédition et lui promîmes des récompenses proportionnées au service s'il nous secondait dans notre projet. Il nous assura qu'il nous était entièrement dévoué, que nous pouvions y compter, qu'il pensait que nous ne pouvions mieux faire que de confier l'exécution de notre opération à Dink Poudouny comme je l'avais fait, que c'était le fils du Roi de Mandar, un brave homme couvert de blessures qu'il avait reçues dans divers combats contre les Hollandais, et sur la parole duquel on pouvait compter. Nous convînmes de retourner le lendemain chez lui et que Dink Poudouny s'y rendrait s'il n'était pas parti. Nous nous y rendîmes le lendemain et nous l'y trouvâmes. Nous entrâmes de nouveau dans tous les détails nécessaires à notre opération et qu'il est inutile et trop long de rapporter ici. Enfin Dink Poudouny nous donna parole de se rendre au mois de juillet 1769 à Queda, sans passer à Bintam et Salangor pour abrégé son voyage, et de nous porter les graines et plants des deux épiceries fines que nous lui demandions, partie dans de la terre, partie dans de la mousse. Cet honnête homme acheva de nous convaincre de sa bonne foi en refusant constamment de recevoir aucune avance, en disant qu'il ne voulait de paiement que lorsqu'il l'aurait acquis. Il avait besoin de bonne poudre de guerre, nous eûmes de la peine à lui en faire accepter un baril de 50 livres. Il me demanda un billet pour qu'au cas que par quelque événement il ne pouvait pas venir, il put charger quelque Bouguis de sa part d'exécuter sa parole. Je lui en donnai un qui ne fait mention que d'une commission, sans désigner de quel genre. Le lendemain il mit à la voile avec ses deux bâtiments.

Il ne nous restait plus, suivant notre plan, qu'à nous expédier pour nous rendre à Salangor, mais la réflexion nous fit changer ce dernier article de notre projet, l'expédition que nous venions de faire nous en ouvrait les moyens. La quantité de bâtiments bouguis qui se trouvent à Salangor, les épiceries dont ils sont chargés, eussent renouvelé, ou même confirmé les soupçons du vrai motif de notre voyage, mais nous voulions charger trois différents bâtiments bouguis de la même commission que nous avions donné à Dink Poudouny, afin d'en assurer la réussite. Pour tout concilier, nous résolûmes de charger Hadé Hassen de ces deux dernières expéditions, en lui donnant les instructions et l'argent nécessaire à cet égard. Notre départ subit pour l'Isle de France déroutait toutes les conjectures

et rendait notre secret impénétrable. Nous suivîmes ce plan en conséquence duquel nous [nous] rendîmes chez Hadé Hassen, nous lui découvrîmes notre projet en entier, nous lui fîmes bien entendre de traiter avec chaque capitaine bouguis en particulier, comme s'il était seul chargé de l'affaire. Il entra parfaitement dans nos vues, nous exigeâmes qu'il se rendrait à Salangor pour peu que les Bouguis tardassent d'arriver à Quéda. Il nous le promit et nous renouvela ses serments. Je lui fis tenir secrètement les piastres, les fusils, etc. dont il avait besoin pour cette opération, et le 11 août nous appareillâmes de la rade de Quéda.

Dans le compte succin que je rends de ma conduite, je ne suis point entré dans bien des détails circonstanciés, des pourparlers, des démarches secrètes, de mille actions plus aisées à imaginer qu'à décrire, qui semblent même indifférentes, mais qui toutes tendaient au succès de la grande affaire dont j'étais chargé. J'ai toujours confié mes idées et mes réflexions à M. de Trémigon, il en a agi de même à mon égard, et nous n'avons rien fait que de réfléchi et de concert. J'avais déjà l'honneur de connaître cet excellent officier, je n'ai fait que me confirmer dans l'idée la plus avantageuse qu'on puisse avoir d'un officier et d'un citoyen. Quand on veut le bien, et qu'on l'a pour objet, il est aisé de se concilier, c'est le seul moyen de réussir. L'effet répondra à nos espérances car on peu regarder le succès de notre entreprise comme certain à moins que quelque événement au dessus de la prévoyance humaine n'en empêche l'exécution.

Pour copie conforme

[*signature autographe* :] Poivre

* * *